

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 septembre 2013

Le 24 septembre 2013, à 20h00 heures, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, désignés par les Conseils municipaux respectifs des quinze communes membres, se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 17 septembre 2013 par Monsieur François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT (*pouvoir de Mme Françoise LECOMTE*), M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN (*pouvoir de Mme Dana SOLECKI*), M. Gilles PANCHER, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Philippe LEJEUNE (*pouvoir de Mme Martine ARNAL*), Mme Françoise GUILLET, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (*pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET*), M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Etienne DUPONT, M. Hadi Gilles HMAMED, Mme Pascale RENAUD, M. CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (*pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE*), M. Thierry VOITELLIER (*pouvoir de M. Jean-Marc FRESNEL*), Mme Marie BOËLLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY (*pouvoir de Mme Magali ORDAS*), M. Erik LINQUIER, M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTÉ, Mme Marie SENERS (*pouvoir de Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL*), M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT M. Roland de HEAULME (*pouvoir de M. Olivier LEBRUN*), Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Olivier LEBRUN (*pouvoir à M. Roland de HEAULME*), M. Jean-Roch GAILLET (*pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET*), Mme Françoise LECOMTE (*pouvoir à Mme Dominique CONORT*), M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Nathalie KRAMER, M. Olivier FRAUDEAU, Mme Dana SOLECKI (*pouvoir à M. Bernard DEBAIN*), Mme Martine ARNAL (*pouvoir à M. Philippe LEJEUNE*), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (*pouvoir à M. Alain NOURISSIER*), M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL (*pouvoir à M. Thierry VOITELLIER*), Mme Magali ORDAS (*pouvoir à Mme Liliane HATTRY*), M. Michel SAPORTA, M. François LAMBERT (*arrivé à la délibération n°2013-09-25*), Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (*pouvoir à Mme Marie SENERS*), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Véronique BANULS

Date de convocation : 17 septembre 2013
Date d'affichage de la convocation : 17 septembre 2013

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2013

Nombre de conseillers en exercice : 74
Nombre de membres présents : 58
Nombre de pouvoirs : 9
Excusés : 7

N° de l'ordre du jour :

2013.09.18 : Adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de Saint-Germain-en-Laye pour la prise en charge des animaux vivants capturés sur les communes de Bougival et de la Celle-Saint-Cloud.

□ **Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu l'arrêté préfectoral des Yvelines n°2011353-0005 du 19 décembre 2011 portant sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) des Yvelines ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

L'intégration des communes de Bougival et de la Celle-Saint-Cloud à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc entraîne le transfert des compétences de plein droit, emportant transfert des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés à la date du transfert, au profit de la communauté.

Versailles Grand Parc est compétente en lieu et place des communes pour gérer la compétence fourrière animale.

L'adhésion de cette commune à Versailles Grand Parc sera effective le 1^{er} janvier 2014.

Il est proposé que la communauté d'agglomération adhère en substitution au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye (SIVOM) pour les communes de Bougival et la Celle-Saint-Cloud, qui adhèrent actuellement à ce syndicat.

L'adhésion de ces communes sera effective le 1^{er} janvier 2014.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide d'adhérer au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint Germain-en-laye (SIVOM) pour la prise en charge des animaux vivants capturés sur les communes de Bougival et de la Celle-Saint-Cloud.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 58

Suffrages exprimés : 67 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégitation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services